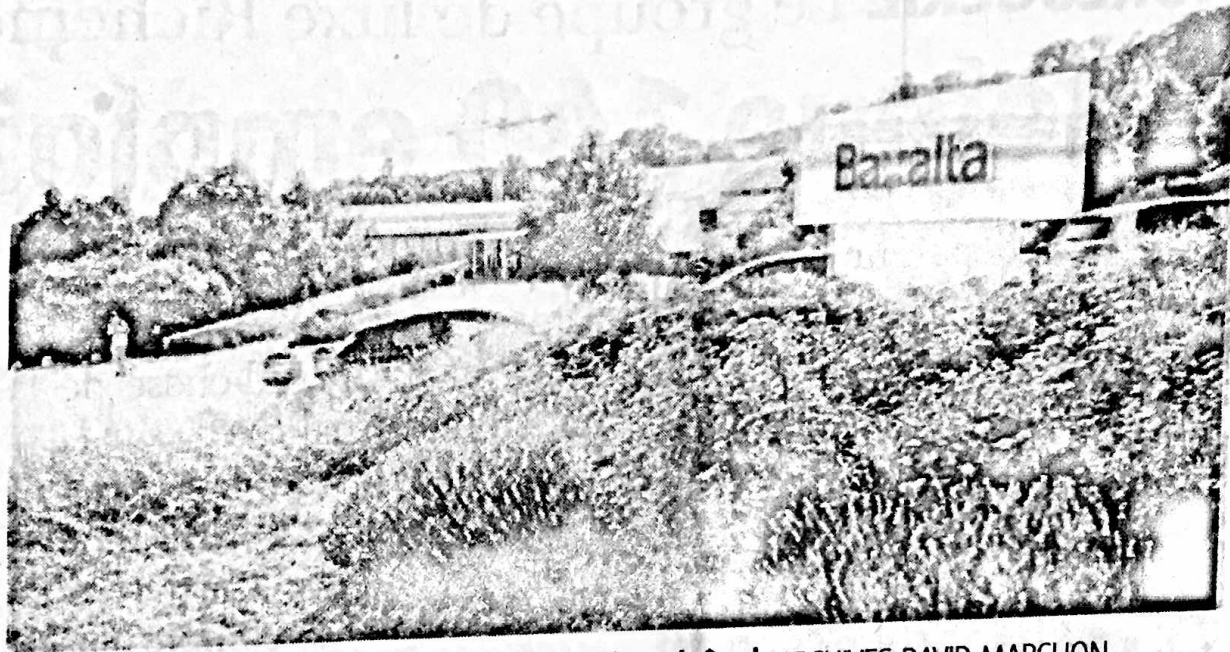


NEUCHÂTEL Baxalta et Cartier ont décroché un prix.

# Covoiturage d'entreprise salué

Deux entreprises neuchâteloises ont été primées lors de la troisième édition du «challenge covoiturage» organisé par Arcjurassien.ch. Il s'agit de la pharma américaine Baxalta (ex-Baxter), à Neuchâtel, et de la manufacture Cartier, à Couvet.

Chez Baxalta, environ 250 collaborateurs ont recours au site internet de covoiturage, qui permet aux inscrits de trouver une voiture à partager. «La plupart sont des frontaliers venant des régions de Pontarlier et Morteau», précise William Marshall, responsable du Service de protection de l'environnement, santé et sécurité au sein de l'entreprise. Pour eux, l'avantage est de bénéficier d'une trentaine de places de parc prioritaires sur le



Le site de Baxalta, sur les hauts de Neuchâtel. ARCHIVES DAVID MARCHON

site de Pierre-à-Bot. Car, même si les 760 employés de Baxalta ne travaillent pas tous en même temps, les 300 places du parking ne suffisent souvent pas.

L'employeur subventionne par

ailleurs à hauteur de 1000 francs l'achat d'un abonnement aux transports publics. «Si la ligne a été améliorée, il y a encore du travail pour que les bus puissent accueillir les vélos.» ● FME